

DEC_0139_2026



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LA COMPAGNIE JACQUELINE CAMBOUIS

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDÉRANT la programmation culturelle du festival des Mascarets 2026,

Le Maire décide de signer un contrat de cession ainsi que l'avenant n° 1 avec la compagnie Jacqueline Cambouin domiciliée 58 Boulevard du Doyenné 49100 ANGERS pour une représentation du spectacle « Les Gaufrettes » en centre-ville le lundi 13 juillet 2026 à l'occasion des concerts de fermeture du festival des Mascarets pour un montant de 3.179,77 € TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 15 avril 2026

Le Maire



Alexis DARMOIS



Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le 23/04/2026



ID : 027-200077329-20260415-DEC_0139_2026-AU